PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de BAPAUME

EXPLOITATION D'UN DEPOT D'HYDROCARBURES
PAR LA STE DUMINIL

Par arrêté préfectoral du 7 juin 2012, la Société DUMINIL, dont le siège social est situé 4, rue de Bapaume à VAULX-VRAUCOURT, est autorisée à exploiter un dépôt d'hydrocarbures sur le territoire de la commune de BAPAUME pour lequel une enquête publique s'est déroulée du 30 janvier au 29 février 2012 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction des Affaires Générales - Bureau des Procédures d'Utilité Publique - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.